



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur Claude TERVER
10 rue des Lilas

57330 - HETTANGE-GRANDE

Dossier suivi par : Patricia LAHAYE
Tél. : 03 87 34 82 64
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : patricia.lahaye@moselle.gouv.fr
Réf. : PL/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant le renforcement
de berges d'un cours d'eau sur la commune de
RODEMACK - annexe de ESING
Accord immédiat

P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Metz, le 23 Octobre 2012

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Renforcement de berges d'un cours d'eau sur la commune de RODEMACK
annexe de ESING - dossier de régularisation**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **11 Septembre 2012**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2012-00150**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de RODEMACK où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

PATRICIA LAHAYE